

M. Caouette: Oui.

M. Béchard: Je voudrais qu'il nomme ceux qui disent que je suis un démagogue.

M. Caouette: S'il veut venir à mon bureau, dès que j'aurai terminé mes remarques, je lui montrerai des lettres de gens de sa circonscription de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine qui assistaient au congrès créditiste de Hull récemment. Ils m'ont dit carrément que le député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine était une nouille ...

M. Béchard: Monsieur le président ...

M. le vice-président adjoint: A l'ordre. Est-ce que l'honorable député se lève pour invoquer le Règlement ou s'il pose la question de privilège?

M. Béchard: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une autre question à l'honorable chef du Crédit social.

Puisqu'ils assistaient au congrès de Hull, et qu'ils l'ont élu avec une aussi grande majorité, j'ose croire qu'il pourrait me nommer ces gens-là, car ils ont dû s'inscrire. A part les créditistes, évidemment!

M. Caouette: J'ai invité le député à venir à mon bureau tantôt pour vérifier les noms. C'est tellement vrai que ses électeurs le trouvent démagogue, que ses collègues eux-mêmes trouvent cela amusant quand je lui «passe la lavette». Cela lui fait du bien.

M. Béchard: Démagogue encore plus!

M. Caouette: Voilà sa réponse.

Une voix: C'est le seul mot qu'il sait dire.

M. Caouette: C'est la seule réponse qu'il sait donner.

M. le vice-président adjoint: A l'ordre. Je demanderais à l'honorable député de bien vouloir s'adresser à la présidence et, en même temps, de soulever des questions logiques et de donner des réponses qui le sont également.

M. Fortin: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

En tant que député, je veux protester contre ce que vous venez de dire. Il n'appartient pas au président d'une assemblée, durant la discussion, de décider si un député parle avec logique ou non. J'aimerais vous rappeler que vous aviez le devoir de rappeler à l'ordre l'honorable député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine, qui criait éperdument «démagogie» sans avoir été reconnu par vous-même, alors que mon collègue de Témiscamingue traitait réellement du sujet. J'aimerais donc que vous fassiez une mise au point à ce sujet et que vous rappeliez nos honorables vis-à-vis à l'ordre. S'ils n'ont pas le cœur de se lever, au moins, qu'ils écoutent.

M. le vice-président adjoint: A l'ordre. J'ai tout simplement dit que mes remarques s'adressaient à tous les députés.

M. Caouette: Honnêtement, cela ne me fait ni chaud ni froid. Adressez-les moi personnellement, cela ne me dérangera pas et ne m'empêchera pas de dire ce que je pense de mes vis-à-vis.

M. Béchard: C'est réciproque.

M. Caouette: L'honorable député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine me dit que c'est réciproque. Je m'en fiche, car cela ne me dérange pas tellement!

[M. Béchard.]

Le député aura toujours le loisir de faire un discours et nous expliquer où le gouvernement prend le milliard 70 millions de dollars qu'on s'apprête à distribuer au Canada. Où? Que le député nous le dise! S'il ne le sait pas, qu'il m'écoute. Quant à moi, je suis capable de le lui dire, parce que je sais d'où cela provient. Cet argent ne provient pas des poches du député, du premier ministre ou des coffres du gouvernement, mais des contrôleurs de la finance et du crédit. Il s'agit d'emprunts que nous contractons pour faire un déficit d'un milliard 70 millions de dollars. Ces emprunts-là, comme d'habitude, seront probablement faits aux États-Unis. Le député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine ira probablement à plat ventre, lui aussi, avec les autres, prier les Américains de financer le développement de nos ressources naturelles pour nous permettre de faire ce que nous pouvons et devons faire chez nous, dans notre pays. Nous nous opposons à ce système!

Utilisons la Banque du Canada. Un «7» fait par la Banque du Canada ou fait par les États-Unis, c'est la même chose. Que le député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine me dise quelle différence existe entre les deux!

• (4.40 p.m.)

Et quand les Américains nous prêtent de l'argent, ne nous leurrons pas. Ils ne fondent pas leur crédit sur leur avoir, mais sur ce que nous allons développer au Canada. C'est tellement vrai que si on ne développait rien, les Américains ne nous prêteraient rien. Quand on va emprunter là-bas à un taux de 9 ou 9 1/4 p. 100 d'intérêt, il est bien clair que dans 25 ou 30 ans, tout ce qu'on développera appartiendra aux Américains, et l'on entendra encore des gens dire: Il faut reprendre le contrôle de notre économie.

Monsieur le président, nous sommes complètement dans la mauvaise voie, nous sommes complètement dans l'erreur. Quand nous étalons ainsi la vérité toute crue, nous nous faisons traiter de démagogues par des irresponsables comme l'honorable député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine. Nous sommes habitués à cela. Il y a 25 ans, la première fois que je siégeais à la Chambre, j'entendais les mêmes propos. Mais aujourd'hui, par exemple, nous prouvons ce que nous avancions il y a 25 ans: nous exposons des faits. C'est tellement vrai qu'au mois de juin—il n'y a même pas six mois—, l'honorable ministre des Finances était obligé de jouer avec la taxation pour dire: Il nous faut des revenus. On prévoit faire un déficit de 400 millions de dollars. On viendra nous embarquer pour 1 milliard 70 millions de dollars en voulant diminuer les impôts, pas en les augmentant! Une diminution de 3 p. 100 affectera le revenu des particuliers. Un mineur de la mine Noranda qui paie actuellement \$300 d'impôt par année paiera \$9 de moins: le coût approximatif de deux hot dogs et de trois cornets de crème glacée. Neuf dollars par année; cela ne fait même pas 75c. par mois.

M. Béchard: Cela fait \$9 de moins.

M. Caouette: Le gouvernement dira-t-il qu'il a été très généreux envers ces gens-là?

Une voix: Cela fait mal!